

Le présent de l'impératif

Le présent de l'impératif est un temps utilisé pour donner un ordre ou un conseil à quelqu'un.

La conjugaison de l'impératif comporte **uniquement 3 personnes**.

- La 2ème personne du singulier (« tu ») → écoute
- La 1ère personne du pluriel (« nous ») → écoutons
- La 2ème personne du pluriel (« vous ») → écoutez

Le verbe à l'impératif n'est jamais accompagné d'un sujet.

Les terminaisons du présent de l'impératif

Verbes du premier groupe

-e

-ons

-ez

Autres verbes

-s

-ons

-ez



Exception : le verbe « aller » → va, allons, allez.

Pour conjuguer les verbes au présent de l'impératif il est possible de s'aider de l'aide-mémoire page 12.